



*Projet cofinancé par :*



## Termes de référence

Evaluation finale du projet  
Habiter et mieux vivre dans les non-lotis  
Phase 2

## Table des matières

<i>Rappel du contexte</i>	3
<i>Présentation du projet</i>	7
Objectif global :	7
Objectif(s) spécifique(s) :	7
<i>État d'avancement des activités</i>	8
<i>Objectifs et résultats attendus de l'évaluation</i>	10
Pertinence :	10
Efficacité :	11
Efficience :	11
Durabilité :	12
Réplicabilité / Transférabilité :	12
Gouvernance et participation :	13
Outils et méthodes de financement du logement abordable :	13
Gouvernance (C8) :	13
Valorisation des architectures raisonnées :	14
<i>Renforcement des capacités des acteurs locaux et localisation</i>	15
<i>Mission et activités du consultant</i>	16
Méthodologie de l'évaluation	16
Conditions, indemnités et durée	18
<i>Profil de l'équipe d'évaluateurs.trices</i>	18
<i>Calendrier, modalités et sélection des offres</i>	19

## Rappel du contexte

Le projet Habiter et Mieux vivre dans les non lotis à Boassa est un projet né du travail mené par YAAM Solidarité depuis 2010, en faveur de l'accès au logement pour les populations défavorisées du Burkina Faso. Depuis 2009, CRAterre soutient les activités de YAAM Solidarité, notamment à travers des appuis techniques sur l'architecture raisonnée et la construction en terre. Depuis 2017, urbaMonde et urbaSEN travaillent aux côtés de YAAM Solidarité. En 2018, YAAM Solidarité a rencontré Coopterre et en 2019 le Grdr. Ces échanges ont d'abord pris la forme d'échanges pair à pair entre structures complémentaires menant des démarches et approches similaires dans les projets de coopération internationale tout en ayant des géographies et des partenariats différents.

Leur complémentarité d'expertise a poussé ces acteurs à monter un projet de coopération en 2019, appelé Habiter et Mieux vivre dans les non lotis à Boassa (phase 1) et mené entre 2019 et 2022. Ce projet se déroulait majoritairement à Boassa et permettait de soutenir les activités de YAAM Solidarité et de la Fédération des Habitants du Burkina Faso, mais aussi de mener des activités multipays de renforcement mutuel dans les domaines principaux suivants : techniques constructives pour l'habitat, gestion du foncier, financement pour l'habitat et processus participatif. Plusieurs outils et méthodes ont vu le jour dans chacun de ces pays grâce à l'expérience mutuelle partagée. YAAM Solidarité a su fédérer des acteurs autour de ces dynamiques à travers la co-animation du réseau d'acteurs locaux. Cette première phase a donné lieu à l'écriture d'un [document de capitalisation conjoint](#).

### Résultats de l'évaluation externe phase 1

L'évaluation externe menée en phase 1 a permis de mettre en avant plusieurs réussites et de formuler des recommandations

- > Savoir agir et dynamiser les OSCs locales dans les quartiers non lotis à travers les fédérations d'habitants, naissantes, émergentes, confirmées ;
- > Mettre en place une dynamique autour de la promotion des architectures raisonnées ;
- > Appuyer techniquement les fédérations habitantes, dans chacun des pays partenaires, avec une volonté de les réunir autour d'une confédération sous-régionale.

Plusieurs limites avaient également été relevées, notamment la pandémie de la COVID 19 qui a causé des retards dans l'exécution de certaines activités, l'insécurité dans le pays qui a entraîné l'annulation des missions de supervision des partenaires, la faible mobilisation des bailleurs nationaux (opérateurs économiques nationaux et l'État), l'absence de service suivi-évaluation et de chargé des questions transversales.

Afin de consolider les apprentissages et de pouvoir aller plus loin, les partenaires ont soumis un dossier de projet pour mener une deuxième phase de projet. Les enjeux de cette deuxième phase sont notamment de rendre opérationnels certains outils et méthodes sur de nouveaux territoires, tout en impliquant d'autres acteurs locaux et institutionnels dans la dynamique pour renforcer la structuration et le plaidoyer, et dans une vision de changement d'échelle pour une troisième phase de projet.

Cette deuxième phase a été lancée le 1er janvier 2023 et pour une durée de 3 ans. Le projet a pour but de fédérer les habitant.e.s des quartiers informels à Boassa et dans les secteurs de Bobo-Dioulasso et leur donner les outils et les méthodes leur permettant l'accès à un logement digne et un cadre de vie amélioré, et de créer une dynamique sous-régionale permettant la prise en compte de la voix des habitant.e.s dans les programmes d'amélioration de l'habitat. Il s'agit de soutenir : l'organisation des instances citoyennes, les initiatives de développement local, une démarche de diagnostic / planification concertée, le renforcement des capacités locales de gestion territoriale. Une attention est portée à la promotion de solutions architecturales raisonnées, privilégiant l'usage des matériaux géo et bio-sourcés. Le projet doit mettre en place des actions de formation et plaidoyer en ce sens. Des éléments théoriques et méthodologiques sur la production et gestion sociale de l'habitat seront développés.

### Arrêt des financements français au Burkina Faso

Ce projet a été écrit une première fois dans un contexte où le Burkina Faso pouvait recevoir des fonds de l'AFD sans restriction particulière. Il avait reçu une autorisation de démarrage sous sa forme initiale à la date du 01 février 2023.

Suite à l'arrêt des financements AFD (anticipés dès le printemps 2023, confirmés officiellement le 20 novembre 2023) pour ce projet et spécifiquement pour le Burkina Faso, une seconde NIONG a été soumise aux partenaires financiers. Cette seconde NIONG a permis de mener à bien les activités au Burkina Faso mais seulement pendant la Tranche 1 du projet qui s'est terminée au 31 mars 2024.

De ce fait, tout en gardant une cohérence globale dans leur ensemble, les deux tranches du projet sont à distinguer :

> Tranche 1 :

Activités mises en œuvre :

Activité.1.1.1. Établir des états des lieux de l'habitat existant afin de définir une situation de référence en matière de rénovation de l'habitat en zone non lotie, Burkina Faso.

Activité.1.1.2. Former les artisans locaux sur les techniques de construction et sur l'élaboration des devis pro-forma, dans les zones non loties (identification précise des besoins, compétences et mise en œuvre), Burkina Faso.

Activité.1.1.3. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, renforcer le dispositif de financement de rénovation et d'amélioration de l'habitat et des initiatives habitantes dans les zones non loties des arrondissements 7 de Ouagadougou et les secteurs 2, 13 et 25 de Bobo Dioulasso.

Activité.1.2.1. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, renforcer les capacités organisationnelles des membres de la Fédération face à une extension géographique et capacitaire à travers des outils et méthodes de suivi.

Activité.1.2.2. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, former des relais communautaires de la Fédération pour assurer le suivi des membres à distance (identification précise et mise en œuvre des besoins et des compétences).

Activité.1.2.3. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, mise en place d'un fonds d'appui pour le développement d'AGR.

Activité.1.2.4. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, étude de référence des équipements et services publics existants dans les non lotis (gestion des déchets et services de base, identification des besoins des habitants).

Activité.1.2.5. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, accompagner les organisations communautaires de base pour la mise en place des initiatives habitantes (extension géographique et capacitaire).

Activité 2.1.1. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, construire l'atelier de YAAM Solidarité (renforcement humain et investissement sur site).

Activité 2.1.2 Renforcer les compétences des partenaires du projet dans le domaine des architectures en terre à travers des formations spécifiques.

Activité 2.1.3. Participer à des rencontres nationales et internationales sur la promotion des éco-constructions (ce qui est envisagé : organiser un stand lors du Forum Habitat et Climat, Paris mars 2024. Présenter les activités du projet lors du forum matériaux innovants et construction durable en Afrique de l'Ouest, Sénégal mai 2024. Présenter les activités du projet lors du forum World Urban Forum 2024, Egypte, novembre 2024. D'autres événements pourront être ciblés pour l'année 2025).

Activité 2.2.1. Diffuser auprès des partenaires techniques et universitaires des outils pédagogiques sur la construction en terre.

Activité 2.2.2. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, organiser des ateliers terre, en collaboration avec les écoles d'architecture et de génie civil au Burkina Faso.

Activité.2.2.3. **En année 1 et seulement au Burkina Faso**, organiser et participer à un événement du FACT Sahel.

Activité.3.1.1. Mutualisation des savoirs sur les instruments de financement du logement abordable.

Activité.3.1.2. Participation aux évènements en lien avec la production et le financement du logement abordable pour les populations vulnérables.

Activité.3.1.3. Information et mobilisation pour l'intégration progressive de nouveaux membres dans les fédérations nationales.

Activité.3.2.1. Appui à la mise en place et au fonctionnement d'une confédération d'habitants à l'échelle de la sous-région.

Activité 3.2.2. Organiser un événement international pour affirmer la création de la confédération et présenter les actions et initiatives habitantes en matière de production et de financement du logement abordable.

Budget dépensé : 366 547 euros

Géographie : Sénégal, Guinée Bissau, Burkina Faso.

>Tranche 2 :

Activités mises en œuvre :

Activité.1.1.1. Établir des états des lieux de l'habitat existant afin de définir une situation de référence en matière de rénovation de l'habitat en zone non lotie, en Guinée Bissau ou au Sénégal.

Activité.1.1.2. Former les artisans locaux sur les techniques de construction et sur l'élaboration des devis pro-forma, dans les zones non loties (identification précise et mise en œuvre des besoins et des compétences), en Guinée Bissau ou au Sénégal.

Activité 2.1.2 Renforcer les compétences des partenaires du projet dans le domaine des architectures en terre à travers des formations spécifiques.

Activité 2.1.3. Participer à des rencontres nationales et internationales sur la promotion des éco-constructions (ce qui est envisagé : organiser un stand lors du Forum Habitat et Climat, Paris mars 2024. Présenter les activités du projet lors du forum matériaux innovants et construction durable en Afrique de l'Ouest, Sénégal mai 2024. Présenter les activités du projet lors du forum World Urban Forum 2024, Egypte, novembre 2024. D'autres événements pourront être ciblés pour l'année 2025).

Activité 2.2.1. Diffuser auprès des partenaires techniques et universitaires des outils pédagogiques sur la construction en terre.

Activité.3.1.1. Mutualisation des savoirs sur les instruments de financement du logement abordable.

Activité.3.1.2. Participation aux évènements en lien avec la production et le financement du logement abordable pour les populations vulnérables.

Activité.3.1.3. Information et mobilisation pour l'intégration progressive de nouveaux membres dans les fédérations nationales.

Activité.3.2.1. Appui à la mise en place et au fonctionnement d'une confédération d'habitants à l'échelle de la sous-région.

Activité 3.2.2. Organiser un événement international pour affirmer la création de la confédération et présenter les actions et initiatives habitantes en matière de production et de financement du logement abordable.

Budget disponible : 395 928 euros

Géographie : Sénégal, Guinée Bissau.

## Présentation du projet

### Objectif global :

Les quartiers non lotis, auto-organisés, sont intégrés dans le tissu urbain et l'initiative habitante est prise en compte dans le processus qui leur permet l'accès à un habitat digne, respectueux de l'environnement et vecteur de réduction de la pauvreté.

### Objectif(s) spécifique(s) :

**OS1.** Consolider et capitaliser les expériences acquises dans le quartier de Boassa et faciliter la réplicabilité des réponses innovantes dans d'autres quartiers en vue de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie des populations vulnérables.

**OS2.** Promouvoir des architectures respectueuses de l'environnement, créatrices d'emplois locaux, priorisant les circuits économiques courts à travers la formation et un accompagnement renforcé.

**OS3.** Appuyer à la structuration d'une confédération d'habitant.e.s dans la sous-région, promotrice des pratiques innovantes en matière d'amélioration du cadre de vie, de l'accès au financement alternatif, citoyen et solidaire pour le droit au logement digne et durable.

### Equipe de projet

- **CRAterre** (<http://craterre.org/>), chef de file, dispose d'une expertise avérée et d'une reconnaissance internationale dans le domaine de la construction en terre, et plus largement de l'architecture raisonnée.
- **UrbaMonde-France** (<https://www.urbamonde.org/> et [www.co-habitat.net](http://www.co-habitat.net)), co-chef de file du projet, appuie les partenaires locaux pour monter des projets de droit au logement et d'amélioration au cadre de vie. La structure anime un réseau d'échanges d'expériences et de promotion de la production sociale de l'habitat depuis 2014.
- **CoopTerre** accompagne depuis 2017 la réalisation de projets d'aménagement durable du territoire à travers par exemple la valorisation de projets de végétalisation.
- **YAAM Solidarité** est une association burkinabé reconnue qui travaille depuis plus de 15 ans auprès des habitants du quartier de Boassa dans une démarche de dialogue avec les acteurs institutionnels et techniques sur les questions de l'accès au logement et l'implication des habitants dans ce processus. Elle appuie la Fédération Burkinabé des Habitants à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso.
- **UrbaSEN** ([www.urbasen.org](http://www.urbasen.org)) est une ONG sénégalaise avec plus de 10 ans d'expérience, qui accompagne le renforcement de compétences et capacités des habitants dans les quartiers informels en agissant sur l'amélioration du logement, la réalisation d'ouvrages à l'échelle de la rue et du quartier pour renforcer la résilience des habitants et améliorer le cadre de vie. Elle appuie la Fédération Sénégalaise des Habitants dans les 5 régions du Sénégal.
- **Grdr** (<https://Grdr.org/>) dispose d'une expertise sur la migration, le développement, le dialogue politique, le plaidoyer, le genre et la participation ainsi que l'appui à l'entrepreneuriat. Collabore avec les diasporas en France, et s'attarde à mener des démarches de cohérence territoriale dans des zones d'intervention plus rurales ou des

villes secondaires. Elle appuie la Fédération Bissau-guinéenne des Habitants à Canchungo.

## État d'avancement des activités

A la date de publication des termes de référence pour l'évaluation, 75 % des activités du projet ont été réalisées. Ci-dessous les résultats atteints pour chacun des Objectifs Spécifiques à ce stade :

### Activités réalisées OS1 :

- 90 logements diagnostiqués.
- 2 rapports de diagnostic de territoires réalisés.
- 114 artisans impliqués dans la composante *Amélioration de l'habitat* formés.
- 100 personnes formées aux architectures de terre pendant les formations FACT Sahel.
- 90 maisons améliorées (500 personnes bénéficiaires).
- 42 nouveaux groupements ont adhéré à la FHBF, qui compte aujourd'hui 4800 membres.
- 4 relais communautaires formés et les plans d'activités trimestriels élaborés. Plus de 10 formations organisées.
- 17 groupements ont bénéficié d'AGR.
- 3 rapports produits en collaboration avec l'École Nationale des Travaux Publics du Burkina Faso.
- 5 initiatives habitantes accompagnées.

### Activités restant à réaliser sur OS1 :

- 1 rapport de diagnostic de territoires en Guinée-Bissau ou au Sénégal.
- 3 initiatives habitantes en Guinée-Bissau.

### Activités réalisées OS2 :

- La construction de l'atelier *Formation » au centre de YAAM Solidarité* est réalisé. Il est en fonctionnement.
- Au cours de 2 formations, 29 personnes puis 15 personnes des Croix Rouge uest-africaines formées.
- Les acteurs du projet ont participé à un événement pendant la première tranche du projet.
- Les acteurs du projet ont participé à un événement pendant la seconde tranche du projet, le Forum MICD-AO à Dakar, en juillet 2024.
- Des partenariats établis avec 12 Universités au Burkina Faso.
- 50 étudiants accueillis et formés à la mallette pédagogique ÉlémenTerre et 100 étudiants accueillis pendant l'évènement FACT Sahel (Burkina Faso).
- 5 ateliers terre organisés (Croix Rouge, FACT Sahel / Formation ÉlémenTerre).
- 1 événement FACT Sahel organisé en mars 2024 avec plus de 120 participants.

### Activités restant à réaliser sur OS2 :

- 3 formations sur les architectures raisonnées, deux au Sénégal et une en Guinée Bissau
- 1 participation prévue en tranche 2.

**Activités réalisées OS3 (75%) :**

**Activités réalisées sur OS3 :**

- Représentation du C8 lors d'événements internationaux : FUM, Caire.
- Échange pair à pair de renforcement de compétences et capacités : Bénin, Côte d'Ivoire, etc.
- Organisation et structuration des fédérations habitantes de l'UEMOA au sein du C8-Fédération lors d'un atelier co-organisé avec SDI.
- Rédaction d'une convention cadre.
- Rédaction des statuts et du règlement intérieur (en cours de finalisation).
- Production et communication autour des activités.
- Accompagnement au montage de projets pour lancer les appuis aux fédérations des habitant.es (Côte d'Ivoire).

**Activités restant à réaliser sur OS3 :**

- Atelier de définition de la stratégie 2030 du C8-Fédération.
- Rédaction de la stratégie.
- Renforcement et échanges pair à pair thématiques entre les fédérations.
- Participation à un événement international pour visibiliser les activités C8-Fédération.
- Continuer les échanges avec l'UEMOA pour intégrer un siège à la Commission des Collectivités Territoriales.
- Mobilisation de partenaires techniques et financiers.

# Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

## Pertinence :

### **Volet 1 : Amélioration de l'habitat à Boassa et Bobo Dioulasso**

- Quels besoins les habitants identifient-ils aujourd'hui comme ayant été les plus impactés par le projet ?
- Qu'est-ce qui a réellement changé dans leur manière d'habiter ?
- Comment les habitants perçoivent-ils les changements dans leur environnement de vie ?
- Est-ce que les différents groupes sociaux (femmes, hommes âgés, veuves, femmes cheffes de famille, adolescents, etc....) et leurs besoins différenciés ont été identifiés et pris en compte dans les objectifs / activités ?
- En quoi les habitants et habitantes reconnaissent-ils que le projet s'est adapté à leurs réalités ?
- Qu'est-ce qui a été modifié (ou non) dans les pratiques du projet pour mieux répondre aux contextes locaux ?
- Les activités ont-elles été conçues à partir d'une compréhension fine des modes d'habiter locaux, selon la composition et les membres des ménages ?
- Qu'est-ce qui a le plus changé (changement le plus significatif) ?

### **Volet 2 : Promotion des architectures raisonnées (impacts socio-économiques, environnementaux, etc...)**

- Les acteurs ciblés (universités, artisans, partenaires) sont-ils actifs et ont-ils un impact dans la promotion des architectures raisonnées dans la zone d'intervention du projet ?
- Les thématiques abordées (architecture en terre, circuits courts, emploi local) correspondent-elles aux besoins identifiés des acteurs de la construction ? Correspondent-elles aux enjeux environnementaux et économiques locaux ?
- Qu'est-ce qui a le plus changé (changement le plus significatif) ?

### **Volet 3 : Plaidoyer pour le droit au logement**

- Le projet répond-il aux besoins identifiés des habitants et habitantes selon leur genre, statut dans le ménage, âge, etc... ?
- Qu'est-ce qui a changé dans les capacités des organisations habitantes à se faire entendre ?
- De quelle manière les acteurs du plaidoyer perçoivent-ils leur rôle et leur pouvoir d'influence aujourd'hui, par rapport à avant le projet ?
- Qu'est-ce qui a le plus changé (changement le plus significatif) ?

### **Volet 4 : Gouvernance des organisations communautaires (C8)**

- Comment est perçu l'appui du projet pour le renforcement de la gouvernance de chaque organisation pays composant le C8 ?
- Comment chaque partenaire organisation pays perçoit la pertinence de la gouvernance globale mise en place pour le C8 ?
- Quels apprentissages les partenaires tirent-ils de leur expérience de gouvernance collective ?
- Invisibilité / prédominance de certains groupes ? Quels sont les dispositifs mis en place pour pallier aux rapports de pouvoir inhérents des collectives, groupements, partenariats, etc. ?
- Qu'est-ce qui a le plus changé (changement le plus significatif) ?

## **Efficacité :**

### **Volet 1**

- Le dispositif d'assistance technique et sociale fonctionne-t-il ?
- Quels sont les changements observés, ressentis, etc... ?
- Les formations dispensées ont-elles permis une amélioration tangible des pratiques des artisans et des relais ?

### **Volet 2**

- Les outils pédagogiques sont-ils perçus comme accessibles et utiles pour différents profils (genre, âge, statut social) ? Sont-ils effectivement utilisés dans les pratiques professionnelles des partenaires ?
- Comment les habitants perçoivent-ils aujourd'hui l'architecture en terre, par rapport à avant ?
- Quels changements d'attitude ou de pratique ont été observés ou ressentis ?
- Qu'est-ce qui a changé dans les pratiques ou les visions des enseignants et étudiants suite à l'intervention du projet ?
- Quels contenus, outils ou approches ont été repris ou transformés ? Par qui ? Dans quels contextes ?

### **Volet 3**

- Une organisation sous-régionale des fédérations habitantes a-t-elle été créée et reconnue ?
- Quels résultats concrets les acteurs impliqués attribuent-ils au plaidoyer collectif ? Quelles dynamiques ont été enclenchées ou renforcées ? Qui a changé de position ou d'attitude à la suite du plaidoyer ?

### **Volet 4**

- Les événements organisés (rencontres, forums, échanges) ont-ils permis une réelle mutualisation des expériences et une montée en compétences des membres ?

## **Efficience :**

### **Volet 1**

- Y a-t-il eu une bonne coordination entre les acteurs-partenaires du projet ?
- Le rapport entre les résultats (niveau de satisfaction, perception du changement, impact au niveau du collectif) obtenus et les moyens mobilisés est-il satisfaisant ?
- Est-ce qu'il y eu un renforcement du pouvoir d'agir des habitant.e.s du point de vue des habitant.e.s ? Identifié selon leur genre, situation marital, âge, etc... ?

### **Volet 2**

- Les synergies entre pays partenaires ont-elles été optimisées ?
- Les outils d'échange et de partage entre les pays partenaires ont-ils été efficaces ?

### **Volet 3**

- Les événements internationaux ont-ils contribué à l'atteinte des objectifs ? Quels sont les effets sur les partenaires ?

### **Volet 4**

- Dans quelle mesure le travail engagé a-t-il permis une (amorce de) structuration globale de la confédération ?
- Dans quelle mesure le travail engagé a-t-il permis une (amorce de) structuration de chaque fédération ?

## **Durabilité :**

### **Volet 1**

- Les compétences acquises par les maçons, les relais et les membres des OSCs sont-elles susceptibles d'être maintenues à long terme ?
- Qu'est-ce qui a changé dans la capacité des structures locales à initier ou piloter des actions par elles-mêmes ?
- Quelles mesures ont été prises pour garantir le fonctionnement du dispositif après la fin du projet ?

### **Volet 2**

- Les partenariats noués (universitaires et professionnels) avec les acteurs porteurs du projet, sont-ils susceptibles de se maintenir et de se renforcer après le projet ?

### **Volet 3**

- Comment les habitant.e.s perçoivent-ils l'appui du projet en matière de réponse aux enjeux de financement de l'habitat ? Comment la logique de fonds rotatifs est-elle reçue ?
- Est-ce que d'autres pistes financières devraient être explorées ? Quels seraient les avantages et inconvénients de se rapprocher des organisations de la microfinance, en lien avec les spécificités des groupes cibles du projet ? Quels seraient les atouts et limites de ce type de rapprochement ?

### **Volet 4**

- Les fédérations ont-elles des capacités pour maintenir leur organisation sous-régionale ?
- Les alliances formées avec d'autres acteurs (OSC, institutions, bailleurs) sont-elles solides et susceptibles de durer ?
- Quelles modalités techniques et financières peuvent permettre à l'organisation sous-régionale de se pérenniser ?

## **Réplicabilité / Transférabilité :**

### **Volet 1**

- Le modèle d'intervention proposé dans le quartier de Boassa est-il reproductible à Bobo ou ailleurs ?
- Quelles pratiques ou méthodes du projet les acteurs locaux ou partenaires souhaitent-ils reproduire ailleurs ? Pourquoi celles-ci plutôt que d'autres ?
- Quelles sont les conditions nécessaires pour répliquer le projet ailleurs ?

### **Volet 2**

- Les outils pédagogiques peuvent-ils être utilisés dans d'autres contextes ?
- Les activités peuvent-elles être dupliquées par d'autres structures ?
- Les enseignements du projet ont-ils été partagés avec d'autres acteurs du secteur (public, privé, société civile) ?

### **Volet 3**

- Le modèle d'organisation sous-régionale est-il adaptable à d'autres régions ? Les expériences de mobilisation et d'organisation peuvent-elles servir de modèle dans d'autres pays ou contextes similaires ?

### **Volet 4**

- Ce type d'organisation sous-régionale existe-t-il dans d'autres régions ? Si oui, est-ce que des modèles pourraient être inspirants pour le C8 ?

### **Gouvernance et participation :**

#### **Volet 1**

- Les OSCs et les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans le pilotage du projet ?

#### **Volet 2**

- Les partenaires académiques et techniques ont-ils participé activement à la co-construction des activités ?
- Y a-t-il eu des mécanismes de concertation ou de retour d'expérience entre les bénéficiaires et les porteurs du projet ?

#### **Volet 3**

- Comment les habitants perçoivent-ils leur propre rôle dans la prise de décision ?
- Qu'est-ce qui a changé dans leur sentiment de pouvoir d'agir ou de légitimité à participer ?
- Quels groupes se sentent aujourd'hui davantage visibles ou écoutés ? Pourquoi ? Y a-t-il des groupes qui se sentent exclus / oubliés ?
- Quelles dynamiques peuvent l'expliquer ?

#### **Volet 4**

- Est-ce que les outils / méthodes / démarches mis en place ont permis de garantir que la voix de toutes et tous soit visible et entendue, au sein du partenariat lui-même et au sein des groupes d'habitant.e.s ?

### **Outils et méthodes de financement du logement abordable :**

- Comment appuyer les habitant.e.s à accéder à des mécanismes financiers communautaires ?
- Quelles innovations financières peuvent être imaginées et/ou mobilisées ?
- Quels leviers et mécanismes doivent être mis en place pour garantir l'autonomie financière progressive des partenaires (YAAM Solidarité, UrbaSEN, Grdr, etc.) dans leurs actions auprès des populations vulnérables ?
- Quels partenariats stratégiques (bailleurs, fondations, acteurs publics ou privés) pourraient être consolidés ou développés pour assurer la continuité des financements après la fin du projet ?
- Quels mécanismes peuvent garantir la continuité de l'accompagnement technique et social des habitants une fois le dispositif initial retiré ?

### **Gouvernance (C8) :**

- Quels fonds mobiliser pour soutenir les organisations habitantes (thématiques gouvernance, résilience/climat) ?
- Comment formaliser une place pour le C8 au sein de l'UEMOA (Conseil collectivité territoriale de l'UEMOA) ?
- Comment les fédérations d'habitants ont-elles évolué en termes de structuration, de représentativité et de capacité à influencer les politiques locales ou régionales ?
- En quoi la dynamique sous-régionale soutenue par le projet favorise-t-elle l'émergence d'une voix collective des habitants sur les questions d'habitat et d'urbanisme durable ?

- Quelles stratégies de plaidoyer et de réseautage doivent être mises en place pour renforcer la visibilité et l'influence des partenaires sur les politiques urbaines ?
- Comment renforcer les capacités des fédérations d'habitants pour qu'elles deviennent de véritables actrices de la gouvernance urbaine à l'échelle locale et sous-régionale ?
- Quelles conditions de gouvernance sont nécessaires pour garantir la légitimité, la représentativité et la capacité d'action des fédérations et de la confédération ?
- Comment s'assurer que les habitant.e.s et leurs fédérations restent au centre du plaidoyer, sans être instrumentalisés par des acteurs externes ?

### **Valorisation des architectures raisonnées :**

- Comment les partenaires peuvent-ils être positionnés comme centres de ressources locaux ou régionaux sur les questions d'habitat durable ?
- Quels engagements à long terme peuvent être recherchés avec les universités et écoles professionnelles pour inscrire durablement les modules sur la construction en terre ?
- De quelle manière les partenaires peuvent-ils structurer une démarche collective d'innovation et de plaidoyer pour influencer les normes et standards de construction ?
- Comment les compétences locales en architecture en terre et en éco matériaux ont-elles évolué au sein des structures partenaires (YAAM Solidarité, Grdr, UrbaSEN) depuis le début de la phase 1 ?
- Dans quelle mesure les formations et les démonstrateurs ont-ils permis aux professionnels locaux d'intégrer durablement les pratiques liées aux architectures responsables dans leurs activités ?
- Comment les institutions (universités, centres de formation, collectivités locales) s'approprient-elles les contenus et approches promus par le projet ?
- Quelles initiatives locales ou nationales témoignent d'un début d'institutionnalisation des principes d'architectures responsables (guides, normes, intégration dans les curricula, etc.) ? Quels acteurs, étapes, stratégies, solliciter et mettre en place pour faire avancer l'institutionnalisation des principes d'architectures responsables ?
- Comment les actions de plaidoyer soutenues ou initiées par le projet contribuent-elles à l'émergence d'un environnement favorable à l'architecture responsable dans les pays concernés ?
- Le projet a-t-il généré des effets multiplicateurs, inspirant d'autres acteurs ou territoires à adopter ou tester des approches similaires ?

## **Renforcement des capacités des acteurs locaux et localisation**

- Quels changements concrets les acteurs locaux attribuent-ils au transfert de compétences réalisées par le projet ?
- Ces changements répondent-ils réellement à leurs priorités et à leur contexte ?
- Quelles recommandations formuler en vue de leur adaptation aux besoins des acteurs locaux / nationaux ?

## Mission et activités du consultant

### Méthodologie de l'évaluation

#### Modalité de pilotage et présentation des résultats de l'évaluation

Cette évaluation visera à analyser les effets du projet à différents niveaux en accordant une attention particulière aux transformations observées et aux évolutions significatives des pratiques, des capacités, des dynamiques collectives et des rapports de pouvoir, notamment du point de vue des habitantes et des acteurs locaux.

L'évaluation externe couvrira l'ensemble des activités menées depuis janvier 2023. Elle nécessite des rencontres sur le terrain au Sénégal, au Burkina Faso et en Guinée Bissau. Une représentation de l'équipe d'évaluateurs/trices dans chacun des pays concernés par le projet serait particulièrement appréciée.

Il est demandé à l'équipe de consultant.es de proposer une approche et méthodologie d'évaluation générale. Nous serions sensibles à des propositions qui intègrent une approche orientée changement.

Une réunion de cadrage sera organisée. Il s'agira de préparer la mission, définir l'organisation logistique et finaliser les éléments conducteurs de l'évaluation.

En fonction de la localisation des consultant·e.s et/ou du binôme, le format de cette réunion pourra se réaliser à distance avec la présence des interlocuteur·ices clés :

- Une méthodologie participative est requise et une attention spécifique sera attachée à l'implication des parties prenantes au cours de l'évaluation :
  - Partenaires de YAAM Solidarité dans la réponse d'urgence au Burkina Faso (programme *home and community* au Burkina Faso - CRS, acteurs du shelter cluster, Croix Rouge Burkinabé).
  - Partenaires universitaires de YAAM Solidarité - Université Aube Nouvelle, USDAO, Esiau.
  - Partenaires du réseau C8.
  - Equipes du Grdr (Guinée Bissau et France), UrbaSEN (Sénégal), urbaMonde (France), CRAterre (France), Coopterre (France) et YAAM Solidarité (Burkina Faso).

L'adhésion des partenaires directs du projet sera importante pour l'avenir. Le·la consultant·e veillera à mettre en œuvre une méthodologie garantissant cette adhésion.

L'équipe de consultants pourra proposer sa propre méthodologie pour parvenir à atteindre ce résultat.

### Etudes préalables.

En premier lieu, l'équipe d'évaluateur.ices prendra connaissance et analysera les différentes activités et projets du projet HMVNL à travers une revue documentaire des documents ressources du programme. CRAterre mettra notamment à disposition :

- Les demandes de financements, rapports annuels et intermédiaires aux bailleurs concernant le projet et ses phases antérieures ;
- La note d'intention pour la suite envisagée du projet.

Cette revue documentaire pourra être complétée d'entretiens jugés utiles par l'équipe d'évaluateur.ices.

### Enquêtes terrain.

Dans un deuxième temps seront réalisées des enquêtes terrain afin d'observer les méthodes, pratiques et activités mises en œuvre sur le terrain. L'équipe de consultant.es réalisera l'évaluation à travers des entretiens individuels et/ou collectifs au Sénégal (à Dakar et ses environs et Diender), en Guinée Bissau (Canchungo) et au Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) en intégrant les partenaires, bénéficiaires des actions et tout groupe cible identifié comme pertinent par les porteurs du projet, et ses partenaires, en particulier les populations et leurs représentants.

CRAterre s'engage à faciliter le travail de l'équipe de consultant.es en mettant à sa disposition l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement des missions et en facilitant les contacts et prises de rendez-vous. Les consultant.es seront en charge de proposer leur méthodologie, notamment celle qu'ils.elles préconisent pour consulter les parties prenantes.

Si pertinent, les évaluateur.ices pourront mener des entretiens supplémentaires auprès de personnes ressources complémentaires (équipes locales, siège, partenaires) pour étayer l'analyse.

Au terme des rencontres avec les différentes parties prenantes du projet, l'équipe de consultant.es organisera des ateliers de restitution et de réflexion, en ligne ou en présentiel (au choix des évaluateurs même si, dès que cela serait possible, l'activité en présentiel dans les bureaux des partenaires du projet serait préférée) au Sénégal, au Burkina Faso et en Guinée Bissau. Ces ateliers de restitution seront considérés comme un préalable au rapport final et permettront de proposer des axes de réflexion et de débats qui pourront alimenter la rédaction du rapport final.

### Livrables attendus

Le produit de l'évaluation de la 1ère phase du programme RST s'articulera de la façon suivante :

- Un document support à la présentation des résultats intermédiaires en fin de mission terrain, suite à l'atelier de restitution sur place (type powerpoint ou similaire) ;

- Un rapport provisoire après la fin de la mission terrain et les premiers ateliers de restitution ;
- Un rapport principal d'évaluation (d'une trentaine de pages maximum) rappelant le contexte, les objectifs et la méthodologie de l'évaluation et comprenant les résultats détaillés de l'évaluation relatifs aux objectifs fixés, ainsi que les perspectives et les recommandations faites par les évaluateur·trices ;
- Une synthèse / résumé exécutif de l'évaluation (en 4 pages maximum) ;
- Des annexes (dont la liste sera à définir préalablement entre le commanditaire et les consultant.es).

L'ensemble des livrables sera soumis en version électronique (word et PDF).

Une restitution finale est prévue, si possible en mixte présentiel / distanciel à partir du siège de l'un des partenaires du projet est à prévoir.

## Conditions, indemnités et durée

- Budget : 25 000 euros
- De 3 à 5 mois, entre janvier et avril 2026
- Evaluation à 85 % d'achèvement des activités
- Evaluation finale : à rendre pour avril 2026

## Profil de l'équipe d'évaluateurs.trices

Les consortiums de consultant.e.s complémentaires sont encouragés.

Les équipes d'évaluateur.ices composées de représentants de chacun des pays d'Afrique de l'Ouest partenaire du projet sont vivement encouragées.

Dans l'idéal, ces consortiums devront disposer de trois profils complémentaires :

- Compétences dans les domaines de la coopération internationale, du développement, de l'aménagement du territoire ;
- Compétences dans le domaine des sciences sociales, la gouvernance et la stratégie de structure et de levée de fonds, le renforcement d'organisations partenaires ;
- Compétences en architecture, développement des filières de matériaux de construction bio et géo-sourcés, impacts sur les ODD des pratiques architecturales.

Dans le même temps, les compétences suivantes sont recherchées :

- Connaissances et expériences solides de la solidarité internationale et des mécanismes de financement AFD ;
- Chaque consultant.e devra justifier de 10 ans d'expérience dans l'appui à la mise en œuvre ou l'évaluation de projets de développement dans les territoires concernés (Afrique de l'Ouest) ;
- Ils.elles devront justifier d'au moins cinq références d'évaluation de projet ou de politiques publiques ;
- Fortes capacités d'observation, d'analyse et de synthèse. Qualités rédactionnelles indispensables ;

- Connaissance des approches orientées changement est un plus.

## Calendrier, modalités et sélection des offres

Les offres sont attendues pour le **12 janvier 2026** à 23h59 heure France et devront comporter, dans un seul et même document PDF, de 30 pages au maximum :

- Une présentation de l'équipe
- Une proposition technique
- Un tableau de synthèse des 10 références les plus pertinentes
- Une proposition financière
- Les CVs des consultant.e.s mobilisé.e.s.

Elles doivent être envoyées à :

Mr Leandro Carignano [l.carignano@craterre.org](mailto:l.carignano@craterre.org)

Mr Olivier Moles [o.moles@craterre.org](mailto:o.moles@craterre.org)

Mme Bénédicte Hinschberger [benedicte.hinschberger@urbamonde.org](mailto:benedicte.hinschberger@urbamonde.org)

Conformément aux règles de passation de marché imposées par le principal bailleur de fonds (AFD) : au moins trois candidat.e.s recevront les présents TDR et l'analyse des offres reçues se fera sur la base de l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire selon la méthode « fondée sur la qualité et le coût ».

La grille d'analyse des offres qui sera utilisée est la suivante :

NOTE TECHNIQUE (Nt)	/75
Expérience des consultant.e.s qui seront mobilisé.e.s	/20
Références de prestations similaires	/15
Connaissance des pays concernés et des thématiques abordées	/15
Compréhension des besoins et approche méthodologique	/20
Calendrier	/5
NOTE FINANCIÈRE (Nf)	/25
Calculé comme Nf= 25 X (1 + [Prix moins-disant - Prix de l'offre/Prix moins-disant])	
NOTE GLOBALE =	Nt+Nf